

## BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MIELS 2017

Les candidats enverront par échantillon :

- **2 pots de 250 gr minimum dûment identifiés (nom, catégorie).**
- **1 Chèque de 35 € (ou 45 € pour les non adhérents)** libellé à l'ordre de L'Apiculteur Savoyard.

Ce règlement donne droit à la participation au concours et à l'obtention systématique des résultats d'analyses effectués par le laboratoire.

- La présente page ou copie de celle-ci dûment complétée.
- Les pains d'épices seront amenés le jour du concours.

La date de réception des échantillons de miel est fixée **au plus tard :**

**Au 27 septembre 2017**

L'Apiculteur cité ci-dessous atteste se conformer au règlement en vigueur.

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Adhérent à l'association L'Apiculteur Savoyard :  OUI  NON

Catégorie :  Miel de Plaine  Miel de Montagne.

Commune de : .....

Récolte : ..... Altitude : .....

**L'analyse de colorimétrie du laboratoire déterminera le classement de l'échantillon en miel clair ou foncé.**

**Adresse d'envoi des échantillons ou les amener le 27 septembre l'après-midi de 15h à 16h chez le Président:**

Jean Pierre Alaïme 30 Clos St Exupéry 73290 La Motte-Servolex.

**Pour le 27 septembre 2017, respectez bien cette date.**

## BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MIELS 2017

Les candidats enverront par échantillon :

- **2 pots de 250 gr minimum dûment identifiés (nom, catégorie).**
- **1 Chèque de 35 € (ou 45 € pour les non adhérents)** libellé à l'ordre de L'Apiculteur Savoyard.

Ce règlement donne droit à la participation au concours et à l'obtention systématique des résultats d'analyses effectués par le laboratoire.

- La présente page ou copie de celle-ci dûment complétée.
- Les pains d'épices seront amenés le jour du concours.

La date de réception des échantillons de miel est fixée **au plus tard :**

**Au 27 septembre 2017**

L'Apiculteur cité ci-dessous atteste se conformer au règlement en vigueur.

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Adhérent à l'association L'Apiculteur Savoyard :  OUI  NON

Catégorie :  Miel de Plaine  Miel de Montagne.

Commune de : .....

Récolte : ..... Altitude : .....

**L'analyse de colorimétrie du laboratoire déterminera le classement de l'échantillon en miel clair ou foncé.**

**Adresse d'envoi des échantillons ou les amener le 27 septembre l'après-midi de 15h à 16h chez Le Président:**

Jean Pierre Alaïme 30 Clos St Exupéry 73290 La Motte-Servolex.

**Pour le 27 septembre 2017, respectez bien cette date.**